



N° 395 - NOVEMBRE 2019  
PRIX : 2€



## TROP, C'EST TROP !

Tous en grève à partir du jeudi 5 décembre 2019  
Appel unitaire à la grève FSU - CGT - Solidaires - FO

### EDITO

La profession doit se soulever. Les enseignants doivent se défendre. La réforme des retraites annoncée est une véritable spoliation : réduire les pensions de 20 à 30 %, c'est réduire la rémunération du travail dans des proportions inacceptables pour une catégorie déjà sous-payée. Des compensations ? On peut croire au père Noël ! Mais Emmanuel Macron a lui-même écarté cette hypothèse lors de son intervention à Rodez : dix milliards pour les enseignants ? Vous n'y pensez pas ! Au programme, par contre : réduction des vacances scolaires, accroissement du temps de travail, missions supplémentaires, multiplication des activités, individualisation et management plus pressant. Car il faudra bien que ces fainéants accroissent leur productivité ... Les outils sont en place, avec la loi de transformation de la fonction publique votée cet été par une

Assemblée de godillots : comme à France Télécom, mise en extinction du recrutement de titulaires au profit de l'embauche de contractuels, individualisation des salaires, des missions et des carrières, sous la houlette du supérieur hiérarchique direct, le chef d'établissement, car il faut bien un patron dans le dos de chaque fonctionnaire.

Attentat contre la démocratie sociale : les CHSCT sont supprimés en pleine vague de suicides et de souffrance au travail, les commissions paritaires sont amputées de leurs prérogatives sur les mutations et les carrières. Problème de barème, de vœux, projet d'affectation erroné ? Plus de contrôle par les représentants des personnels, livré au bon vouloir de l'administration... « Oui, notre Monsieur, oui notre bon maître » ! Les droits des fonctionnaires sont maintenant inférieurs à ce qu'ils étaient sous Vichy.

Pourquoi cette frénésie, cet acharnement ? Sans doute parce que le projet éducatif de ce gouvernement est élitiste et rétrograde, comme le montrent les programmes de lycée, l'affaiblissement de la voie technologique, le démantèlement des lycées professionnels au profit de l'apprentissage précoce et la sélection à l'université.

Alors oui, il n'y a pas d'autre choix, il faut se mobiliser. "Cela ne sert à rien", diraient quelques munichois en salle de profs ? Et que nous apporterons docilité, servilité et défaitisme ? Cela n'a que trop duré !

Avec le SNES-FSU, dans l'unité, en marche vers la grève générale à compter du jeudi 5 décembre 2019.

*Laurent Tramoni*

# VIE SYNDICALE



## L'ÉQUIPE DES MILITANTS DU SNES-FSU AIX-MARSEILLE

### ORGANIGRAMME 2019-2020

#### Secrétariat Général :

Laurent Tramoni, Séverine Vernet, Julien Marec, Caroline Chevé, Annie Sandamiani

#### Secrétariat administratif :

Ramadan Aboudou

#### Le secteur Emploi :

Julien Weisz, Annie Sandiamani, Magali Poujol, Marie Liska, Ramadan Aboudou

#### Le S2 des Bouches-du-Rhône :

Julien Marec, Séverine Vernet, Julien Santamaria, Julien Weisz, Alain Durante, Pascal Faure, Nicolas Sueur

#### Le S2 des Alpes-de-Haute-Provence :

Lionel Lasfargues, Eric Gauthier, Anne-Marie Lasfargues

#### Le S2 des Hautes-Alpes :

Yann Defontaine

#### Le S2 du Vaucluse :

Philippe Brenier, Nadine Grégoire, Sylvain Bartet, Annie Dominici, Aurélia Dessalles, Xavier Brochier, Sophie Barrière

#### Relations avec la FSU :

Caroline Chevé, Annie Sandamiani

#### Les personnels non-titulaires :

Jocelyne François, Yves Grandidier

#### Les stagiaires :

Catherine Fuchs, Carla Bully

#### La santé au travail, le handicap, dossiers médicaux :

Séverine Vernet, Bernard Ougourlou-Oglou

#### Les agrégés :

Nadine Baggioni, Franck Balliot

#### Les retraités :

Annie Sandiamani

#### Les retraités :

Josiane Dragoni, Serge Pillé

#### Les CPE :

Mohamed Atia, Françoise Fontanelli, Djilali Antar, Ramadan Aboudou

#### Les PSY-EN :

Rose Di Salvo

#### Les documentalistes :

Caroline Chevé

#### Les TZR :

Marie Liska

#### Les AED et les AESH :

Guilhem Paul, Ramadan Aboudou

#### Politique scolaire - Lycées :

Caroline Chevé, Patrick Prigent, Marion Chopinet, Pascal Faure

#### Politique scolaire - Collèges :

Julien Santamaria, Julien Marec, Séverine Vernet, Philippe Brenier

#### L'éducation prioritaire :

Julien Marec, Pascal Faure, Julien Weisz

#### Les dossiers régionaux :

Laurent Tramoni, Caroline Chevé, Marion Chopinet

#### La formation continue des adultes :

Franck Balliot, Pascal Faure, Magali Poujol

#### MLDS :

Caroline Chevé

#### Les conditions de travail :

Séverine Vernet, Alain Durante

#### Les publications, le site web :

Caroline Chevé, Catherine Fuchs, Alain Durante, Guilhem Paul

#### La trésorerie :

Hélène Baldizzone

#### Les stages syndicaux :

Caroline Chevé

#### Droits et liberté :

Odile Lheritier, Caroline Chevé

#### Le numérique :

Guilhem Paul, Alain Durante, Thomas Brissaire

# ACTUALITÉS NATIONALES



## RÉFORME DES RETRAITES

### TROP C'EST TROP !

La retraite, ce n'est pas un dispositif d'assistantat. C'est une part de la rémunération du travail, salaire différé et socialisé dans le privé, salaire continué dans le public.

Le code des pensions, élément constitutif du statut des fonctionnaires, pose ainsi le principe pour le fonctionnaire du maintien de la position acquise du fait de sa qualification et de son activité. Calcul sur les six derniers mois et prévisibilité des prestations concrétisent tant bien que mal cet engagement à préserver le niveau de vie lors du départ à la retraite.

La réforme que ce pouvoir s'apprête à imposer renverse ces principes. L'abandon du

code des pensions, en écho à la loi de transformation de la fonction publique, dénature le lien entre le fonctionnaire et l'Etat. Le régime universel est une négation des spécificités de telles ou telles professions.

Le système à points déconnecte les cotisations versées et les prestations perçues, et instaure une incertitude structurelle sur le montant de celles-ci : parce qu'elle est la clef de répartition permettant d'équilibrer financièrement le système de retraites, la valeur du point a vocation à évoluer dans le temps.

L'engagement à ne pas faire baisser la valeur du point est difficile à croire puisque le nombre de retraités va fortement augmenter, et que les classes dominantes, qui se taillent la part du lion dans le partage de la valeur ajoutée depuis 40 ans, n'entendent pas y consacrer plus que les 14 % du PIB aujourd'hui dévolus au financement des retraites. La baisse des retraites est inévitable.

Réduire toujours plus la rémunération du travail, par le gel des salaires et par la baisse des pensions, cela n'est possible que tant que les salariés l'acceptent.

Allons-nous l'accepter encore longtemps ?

*Laurent Tramoni*

### LE PLAN D'ACTION DU SNES-FSU AIX-MARSEILLE

- Dès la reprise : HIS dans chaque établissement sur les retraites, la souffrance au travail, les réformes éducatives, les salaires
- Mercredi 6 novembre - 15 h au rectorat : rassemblement contre la dégradation des conditions de travail
- Durant tout le mois de novembre : réunions publiques, interpellation des élus, AG dans les établissements
- Jeudi 5 décembre : premier jour de grève et manifestation intersectorielles contre le projet de réforme des retraites

## RETRAITÉS

### POURSUIVONS NOS MOBILISATIONS

Les retraites constituent une facette stratégique de la guerre sociale entreprise par Macron.

Dès 2018, le gel des pensions et l'augmentation de 25 % de la CSG ont permis la baisse drastique des pensions.

Face aux mobilisations, Macron a reculé mais seulement pour ceux qui perçoivent moins de 2 000 € pour un célibataire ou de 3000 € pour un couple.

Ces choix éclairent l'objectif premier de son projet de réforme par point : baisser les pensions de tous, futurs et actuels retraités.

En même temps, l'opportuniste « gouffre » de la sécurité sociale créé de toute pièce par l'État (non compensation des baisses de cotisations sociales) complète le tableau.

Le projet de loi de finance de la sécurité sociale en cours de débat parlementaire concerne les pensions, le budget de la santé (Hôpital, EHPAD)...

L'heure est à la mobilisation, et les retraités seront aux côtés des actifs.

*Josiane Dragoni*

## SOUFFRANCE AU TRAVAIL

### L'ÉDUCATION NATIONALE NE PEUT PLUS FERMER LES YEUX !

Cette rentrée est tragiquement marquée par des suicides d'enseignants, certains médiatisés. L'académie d'Aix-Marseille n'est hélas pas épargnée par l'accroissement de la souffrance au travail.

Propos suicidaires, suicides ou tentatives de suicides, arrêts pour dépression ou épuisement, les manifestations de la souffrance au travail se multiplient et concernent tous nos métiers. Les causes sont multiples et connues : des métiers qui demandent une implication personnelle importante, un « management » agressif, des injonctions hiérarchiques contradictoires et fluctuantes, des réformes incessantes et

opposées, une pression aux résultats... A cela s'ajoutent l'absence d'aménagement des fins de carrière, de possibilité de reconversion et l'absence d'une véritable médecine du travail. Les personnels sont ainsi placés dans une situation intenable et l'Éducation Nationale n'assure pas son devoir de protection de la santé physique et morale de ses personnels.

Après l'hommage rendu devant la DSDEN le 3 octobre dernier à Christine Renon, directrice d'école à Pantin, la mobilisation continue. Ne laissons pas l'institution nier la réalité et exprimons haut et fort les difficultés vécues au quotidien. Les DASEN, le Recteur, le ministre, doivent prendre les mesures qui

s'imposent pour que la professionnalité et l'implication des personnels soit reconnue et respectée.

La question de la souffrance au travail sera au cœur de la prochaine séance du CHSCT A en novembre. Le SNES-FSU Aix-Marseille appelle les collègues à remplir collectivement des lettres ouvertes sur le travail empêché que nous remettrons au Recteur et à répondre aux enquêtes conditions de travail sur les sites académique et national..

*Séverine Vernet*



# ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES

## BOUCHES-DU-RHÔNE

### PASSEZ, IL N'Y A RIEN À VOIR !

En accueillant 1725 élèves de plus à cette rentrée, notre département confirme une fois de plus la hausse démographique lourde et continue prévue par l'INSEE.

Pour y faire face, on dénombre une trentaine d'emplois supplémentaires. Il en aurait fallu quatre fois plus pour maintenir le taux d'encadrement à un niveau décent. Alertons le Rectorat et la DSDEN : ils répondent qu'il restait de la place dans les salles de classe.

Mettons en garde le Conseil Départemental sur le manque de locaux et, dans certains cas, leur vétusté : il pose en extrême urgence des préfabriqués dans les cours ou se tourne vers l'enseignement privé pour lui proposer de pallier ses propres carences en matière de construction. Nous n'en pouvons plus car, loin de toute posture, notre vécu quotidien dans les établissements se dégrade.

Le SNES appelle les collègues à accélérer la diffusion de ces problèmes et à amplifier la mobilisation autour de ces questions dès le mois de novembre.

*Julien Santamaria*

## ALPES DE HAUTE PROVENCE

### EXPLOSION DES EFFECTIFS SUR LA DURANCE

La dotation de fonctionnement des collèges du 04 a augmenté de 1.85 % alors que les effectifs seraient à la baisse (-86 élèves). Dans la quasi-totalité des collèges, les dotations sont stables ou en légère augmentation sauf dans un cas dénoncé au CDEN.

Cependant la baisse du nombre d'élèves du 04 reste ciblée sur les petits établissements ruraux pour lesquels les seuils académiques n'ont pas de sens. En conséquence, les autres collèges, notamment la dorsale Durance, ont des effectifs par classe qui augmentent voire explosent comme à St Tulle. Trois postes ont été convertis en HSA en cette rentrée et les postes partagés augmentent contraignant les enseignants à se déplacer encore plus avec leurs véhicules personnels.

*Anne-Marie et Lionel Lasfargues, Eric Gautier*



## VAUCLUSE

### UNE NÉCESSAIRE MOBILISATION

Rarement rentrée scolaire ne fut aussi désorganisée et difficile dans le Vaucluse.

L'application radicale de la réforme du lycée par certains proviseurs a provoqué une désorganisation complète des conditions de rentrée. Emplois du temps intenable pour les élèves, services incohérents pour les enseignants : si le lycée Ismaël Dauphin a explosé le premier, les tensions sont fortes aussi ailleurs.

Dans les collèges du Vaucluse, la hausse démographique (445 élèves supplémentaires) combinée à la suppression de plus de 12 équivalents temps plein, les classes pléthoriques sont devenues la règle commune d'un nombre croissant d'établissements.

Contraints par leur enveloppe de moyens, certains chefs d'établissement ne respectent plus la réglementation dans le calcul de la pondération en REP+ ou des heures d'accompagnement personnalisé, grappillant quelques heures sur le dos des profs. La mobilisation de la profession est plus que jamais nécessaire !

*Philippe Brenier*

## HAUTES-ALPES

### COMBATTRE L'ISOLEMENT AU QUOTIDIEN

Enseigner et apprendre dans un département rural et de montagne soulève des problématiques particulières.

A pénurie d'emploi forte, démographie fragile : le désengagement des services de l'Etat y est particulièrement ressenti et l'Education Nationale n'y échappe pas. Ainsi, pour 80 élèves supplémentaires dans les collèges du département, la DHG n'augmente que de 10h.

Notre administration nous engage à apprécier notre ratio heures/élèves à l'aune des départements urbains, mais c'est nier l'isolement géographique et culturel, les temps de trajet des profs, la faiblesse des budgets des établissements... et le réel effritement de nos moyens humains !

Le déploiement des PIAL et la multiplication du nombre des EBEP a apporté de nouvelles problématiques : effectifs de classe gonflés par des élèves de SEGPA, plus intégrés qu'inclus, manque de place pour accueillir les AESH, par ailleurs victimes de leurs statuts déplorables (salaires faibles, disponibilité forte) et d'une quasi-absence de formation.

*Yann Defontaine*



### LA FSU EN CONGRÈS DÉPARTEMENTAUX

- FSU 13 Mardi 12 et Mercredi 13 novembre – Lycée Saint-Exupéry – Marseille
- FSU 84 Lundi 18 et mardi 19 novembre – Ile de la Bartelasse – Avignon
- FSU 05 Jeudi 21 et vendredi 22 novembre – Gap
- FSU 04 Jeudi 21 et vendredi 22 novembre – Salle des associations – Les Mées



# ACTUALITÉS DANS L'ÉDUCATION



## E3C : FAUX CADRAGE, VRAIES INÉGALITÉS

### NON À LA CASSE DU BACCALAURÉAT !

Malgré la note de cadrage du Ministère, le flou règne toujours sur l'organisation des E3C. Ces épreuves, pensées comme un compromis entre le contrôle continu et l'examen final, ne sont en rien une solution acceptable. Anonymat des copies, sujets nationaux, possibilité d'échanger les copies garantissent insuffisamment l'égalité de traitement des candidats.

Pour les enseignants, les E3C représentent une surcharge de travail indéniable - dont la rémunération n'est encore qu'une hypothèse au Ministère - et dénaturent le rapport aux élèves : l'enseignant n'est plus seulement là pour leur transmettre des connaissances et les préparer à l'examen, mais pour sanctionner leur niveau dans le cadre du bac. Les élèves de 1<sup>ère</sup> vont subir un accroissement du nombre d'évaluation et d'examens. Le baccalauréat se joue désormais sur deux ans d'épreuves. Le stress sera permanent !

Les conditions matérielles des épreuves sont inacceptables : entassés à 35 par classe avec un surveillant, comment composer sereinement ? Désorganiser les lycées et accepter une surcharge de travail gratuite ? Ou participer à des épreuves injustes et pédagogiquement absurdes ? Nous refusons de choisir. L'organisation de ces épreuves d'E3C est impossible et déraisonnable !

Le SNES-FSU réclame la suppression de la première session d'épreuves communes de 1<sup>ère</sup> et la transformation de toutes les épreuves de BAC du 3<sup>ème</sup> trimestre de 1<sup>ère</sup> en épreuves nationales.

A Artaud, à Saint-Exupéry, à Marseilleveyre et ailleurs, les collègues ont commencé avec le SNES à résister par des motions en CA, des lettres aux parents ou au Recteur. Amplifions le mouvement à la rentrée !

*Caroline Chev  et Marion Chopinet*

## RÉFORME DU LYCÉE

### DANS L'ŒIL DU CYCLONE

Si les emplois du temps des profs ne sont ni pires ni meilleurs que d'habitude dans l'ensemble, ce sont les élèves qui en ont fait les frais : aberrations pédagogiques, disparition de la pause déjeuner, banalisation du mercredi après-midi. Après avoir passé une partie de l'été à faire des cours, les enseignants ont découvert le chaos organisé dans les lycées : le groupe classe disparaît, le prof principal et les délégués voient rarement la classe entière, les profs de spécialités ne partagent leur groupe classe avec personne, les élèves sont troublés par ces groupes instables, les conseils de classe sont la quadrature du cercle... C'est tout le travail de suivi des classes et de leurs dynamiques qui est empêché !

Certes la hiérarchie implicite, à la fois scolaire et sociale, entre les différentes séries a disparu. Mais à quel prix !

Après une telle embardée, il est urgent que le système redonne sa place au travail collectif : une équipe, une classe... et des moyens suffisants ! Les enseignements à 35 en tronc commun comme en spécialité, les groupes de LV à 30, la quasi-disparition des dédoublements et de l'AP artificiellement mis en concurrence avec la diversité de l'offre de formation : comment faire réussir nos élèves, alors même que les programmes sont plus exigeants que jamais et que les épreuves commencent dans trois mois ?

*Julien Marec*

Cette réforme ne saurait rester en l'état sans causer des dégâts considérables, dans la voie générale comme dans la voie technologique, qui en sort très affaiblie. La préparation de rentrée 2020 arrivera vite, avec ses perspectives de suppressions de poste. Il nous faut dans chaque établissement élaborer les revendications qui permettront au lycée de revenir à la raison !

*Caroline Chev  et Marion Chopinet*

#### RESULTATS DES VOTES A LA FSU NATIONALE

<b>Rapport d'activité</b>	POUR : 75,13 %	CONTRE : 3,8 %	ABST : 19,3 %
<b>Vote d'orientation</b>	UA : 70,7 %	EE : 21,2 %	Emancipation : 3,3 % URIS : 2,8 %

#### RESULTATS DES VOTES A LA FSU13 (STATUT PARTICULIER : VOTE DEPARTEMENTAL)

<b>Rapport d'activité</b>	POUR : 85 %	CONTRE : 4 %	ABST : 10,6 %
<b>Vote d'orientation</b>	UA : 82,1 %	EE : 9 %	Emancipation : 4,6 % URIS : 4,2 %

# NOS MÉTIERS



## ORIENTATION

### DES RÉFORMES MORTIFÈRES !

Le MEN enchaîne textes et annonces : la loi LCAP (août 2018) confie aux Régions l'information des élèves et des étudiants sur les études et les métiers ; la convention Etat-Région et le rapport Charvet (juin 2019) outrepassent les prérogatives des Régions, promeuvent des organismes privés et démantèlent les réseaux des DR/ONISEP et des CIO, seul service public de proximité de l'information et de l'orientation dédié à la réussite de tous les élèves.

Il ne resterait qu'un seul CIO par département d'ici 3 ans ! Aujourd'hui le département des Bouches-du-Rhône en compte 13, l'académie d'Aix-Marseille 19. Les Psy-EN, privés de leur statut et référentiel d'activités, deviendraient des « ingénieurs en orientation », organisant les plans d'intervention de la Région dans les établissements scolaires. Leurs missions d'accompagnement des élèves dans l'élaboration de leurs projets d'orientation seraient confiées aux enseignants et CPE qui devront passer une « certification » en quelques semaines, en bonne voie dans l'académie avec 21 actions à public désigné intitulées « Pédagogie de l'orientation » au PAF 2018/19.

Ces choix idéologiques confortent une vision étroite de l'orientation, assujettie aux résultats scolaires et aux besoins d'emploi des territoires, nient toute approche psychologique des choix d'orientation, et sont synonymes de privatisation et d'accroissement des inégalités.

Depuis mars 2018, les Psy-EN de l'académie s'y opposent. Rejoignez-les !

*Rose di Salvo et Michèle Larroquette*

## TZR

### LA DERNIÈRE ROUE DU CARROSSE ?

L'académie dispose de 913 TZR. Le groupe de travail pour les affectations s'est tenu au rectorat le 15 juillet, plus tard que les années précédentes, ce qui pose un problème pour contacter les établissements, fermés à cette date. Environ 20 % des AFA (Affectations à l'Année) se font sur deux établissements ou plus, ce qui détériore les conditions de travail des collègues.

Au mois de septembre cette année, 68 % des TZR étaient affectés à l'année, 13 % en suppléance et 20 % étaient non affectés. Les AFA hors-zone sont également en augmentation. Si vous êtes dans ce cas, mieux vaut ne pas refuser un poste mais

## CPE

### SE RASSEMBLER ET SE MOBILISER

Les effectifs d'élèves deviennent incompatibles avec l'exercice serein de nos missions. Aucune création d'emploi à cette rentrée malgré l'ouverture de deux lycées, un recrutement aux concours en deçà des besoins. Le manque de titulaires s'aggrave, le vivier de remplaçants est exsangue et le recours aux contractuels explose.

En conséquence, les remontées du terrain font état d'attaques à propos du temps de travail que des personnels de direction cherchent à allonger en dépit des textes, mais aussi de conditions d'exercice dégradées, et d'interprétations farfelues de la circulaire.

### STAGE SYNDICAL TZR

Judi 21 novembre  
Collège Darius Milhaud - Marseille

faites-nous remonter vos difficultés avec l'administration, et contrôlez de près vos indemnités de déplacements.

Le SNES-FSU revendique un barème plus équitable pour la phase d'ajustement, des affectations plus transparentes, des conditions de service et d'accueil dans les établissements plus souples.

*Marie Liska*

### STAGE SYNDICAL CPE

Mardi 10 décembre  
Lycée Marie Curie - Marseille

Cette situation devient source de souffrance professionnelle. Les CPE ne peuvent pas être une simple variable d'ajustement !

Seule la force du collectif permettra de se faire efficacement entendre. Venez nombreux faire du stage académique du 10 décembre une journée conviviale pour défendre notre métier.

*Ramadan Aboudou*

## AGENTS NON TITULAIRES

### CONTRE L'EMPLOI PRÉCAIRE : TITULARISATION !

Dans notre académie, l'application des réformes Blanquer conjuguée aux suppressions de postes des agents administratifs dans les rectorats ont impacté les conditions d'affectation et de gestion des contractuels.

Lors de la commission consultative paritaire d'août, seuls un tiers des collègues non titulaires dont 338 en CDI ont pu rejoindre un établissement. Fin septembre, 767 contractuels en CDD sur 991 ont été recrutés

pour l'année scolaire. 1885 agents avaient été recrutés l'année dernière.

On peut donc constater un fort besoin en remplacement mais une désaffectation de nombreux agents, imputable à la pénibilité de l'emploi précaire, générateur de détresse financière et morale extrêmes.

C'est pourquoi, lors du Conseil de la Fonction Publique du 17 octobre, la FSU et sept autres organisations syndicales ont exigé de

### STAGE CONTRACTUELS

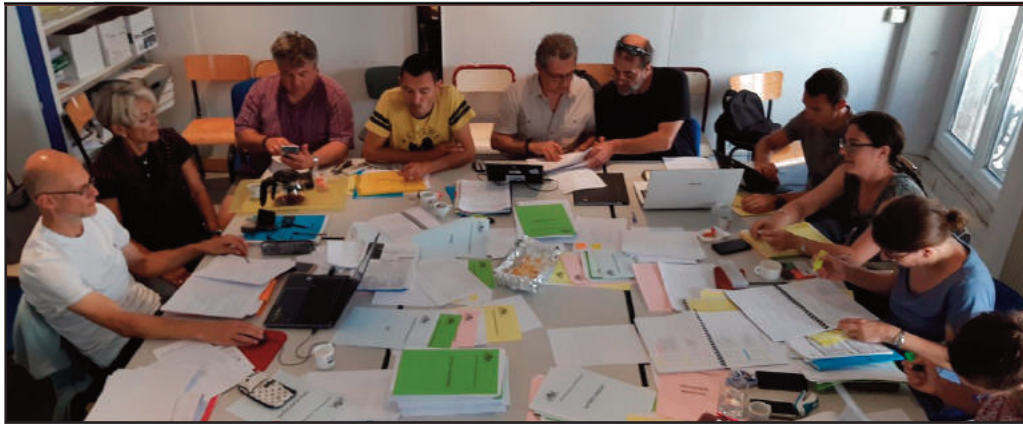
Vendredi 8 novembre  
Collège Izzo - Marseille

nouvelles mesures de titularisation.

A suivre, lors du stage non titulaires du 8 novembre, au collège Izzo, à Marseille !

*Jocelyne François*

# NOS CARRIÈRES



## SUPPRESSION DES CAPA ET DES CAPN

### DANS QUEL BUT ?

La loi de transformation de la Fonction Publique annule un grand nombre de dispositions statutaires qui organisent nos garanties collectives. Si les CAP sont maintenues en matière d'avancement et de promotion jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021, dès cette année, elles sont dessaisies de leurs compétences en matière de mutations.

En terme de droit des personnels, c'est un retour en arrière de plus de 70 ans. Les Commissions Administratives Paritaires ont été créées en 1946, conjointement à la loi sur le statut général des fonctionnaires. Elles permettent aux agents de se voir reconnaître des droits, comme tous les salariés. La présence des élus des personnels, à parité avec l'administration, impose à l'État-employeur la transparence et l'égalité de traitement dans la gestion de la carrière et de la mobilité des fonctionnaires, dans l'organisation et le fonctionnement des services. Il incarne en réalité une vision moderne et démocratique de la Fonction Publique. Ce fonctionnement, mis en place à la Libération, et réaffirmé en 1983, reflétait la nécessité de tourner la page des horreurs de la guerre, avec un besoin de renouveau social qui était incarné par l'idée du fonctionnaire acteur de l'intérêt général.

Il est alors difficile de ne pas interpréter ce retour en arrière par la volonté du gouvernement de mettre au pas les fonctionnaires, en revenant à une toute autre conception de la Fonction Publique : celle d'un fonctionnaire aux ordres.

*Julien Weisz*

## SA MUTATION AVEC LE SNES ?

### PLUS QUE JAMAIS !

La suppression des commissions rend plus que jamais le SNES indispensable aux demandeurs de mutations. D'abord parce que l'expertise des commissaires paritaires du SNES est incontournable lorsqu'il s'agit d'expliquer la réglementation, de conseiller, et d'élaborer une stratégie de mutation. Ensuite parce que les barèmes ne seront plus vérifiés en commission. Il devient donc impératif que chaque demandeur contacte le SNES au cours de trois étapes.

La première est celle de la phase de saisie des vœux afin de définir une stratégie nécessairement propre à chaque demandeur. Nous organisons pour cela des stages et des permanences spécifiques, physiques comme téléphoniques.

La deuxième intervient lorsque, conformément aux notes de services ministérielles, le Rectorat informe le

demandeur de son barème provisoire. Désormais l'administration ne communiquera plus aux représentants des personnels les données transmises jusqu'à présent en amont des commissions, qui permettaient aux élus du SNES de vérifier et de corriger tous les barèmes. Contacter le SNES permettra à chacun de faire vérifier le barème calculé, afin de faire corriger toutes les erreurs.

La troisième est celle de l'annonce de la mutation. En cas de non-obtention du premier vœu, le SNES vous accompagnera dans la nouvelle démarche qu'est le « recours individuel administratif » prévu par la loi.

Plus que jamais lors de vos démarches de mutation : votre force c'est le SNES-FSU !

*Julien Weisz*

## AVANCEMENT

### DEUX ANS APRÈS LE PPCR, QUEL BILAN ?

Rappelons d'abord qu'en classe normale, l'avancement se fait à un rythme unique, sauf au 6<sup>ème</sup> et au 8<sup>ème</sup> échelons, où une accélération d'un an est possible selon le résultat du rendez-vous de carrière. Si cette évaluation a le mérite d'être bien cadrée, elle est source de stress pour nombre de collègues et souvent d'incompréhension devant l'avis final porté par le Recteur, sans cohérence avec les appréciations du chef d'établissement et de l'IPR. Pour le SNES l'avancement devrait être déconnecté de l'évaluation.

Le mandat historique du SNES-FSU de la « hors-classe pour tous » est en cours de réalisation, avec un taux de promotions

promus/promouvables de 17 % ; le gain financier est certain, le reclassement le plus bas représentant un gain de 25 points d'indice. Cependant, le contingentement des avis recteur à 10 % d' « excellent » et 45 % de « très satisfaisant » ne correspond pas à la réalité de la valeur professionnelle de la grande majorité des collègues, valeur reconnue par les évaluateurs primaires : le SNES-FSU revendique l'élargissement de ces contingents pour refléter la réalité de notre travail.

Enfin, le SNES-FSU se réjouit de la promotion à la classe exceptionnelle de 337 certifiés, 32 CPE, 5 PSY-EN, 95 agrégés dans l'académie d'Aix-Marseille en 2019 mais reste

opposé au ratio 80/20 entre le vivier 1 et le vivier 2, proportion qui conduit à la promotion de « trop » jeunes collègues, au détriment de ceux qui sont les plus proches de la retraite. La circulaire 2019 a élargi les conditions d'accès au vivier 1, mais de manière insuffisante : le SNES-FSU revendique dans un premier temps un ratio 50/50, avant la suppression des deux viviers au bénéfice de l'ancienneté dans le corps et le grade.

Un combat syndical à mener, quand on reparle de salaire « au mérite » !

*Annie Sandamiani*

## PROGRAMMES DES STAGES SYNDICAUX

NOVEMBRE 2019 À JANVIER 2020

### Réforme des retraites et de la fonction publique

Jeudi 7 novembre – 9h/17h  
Lycée G. Duby – Luyne

### Réforme du lycée, réforme du baccalauréat

Jeudi 28 novembre – 9h/17h  
Lycée Diderot – Marseille

### Préparer son départ à la retraite

Mardi 3 décembre – 9h/17h  
Local du SNES - Marseille

### Hors classe, classe exceptionnelle : comprendre les carrières

Jeudi 9 janvier – 9h/17h  
Lycée Mandela (à confirmer) – Marseille

### Réforme du lycée, réforme du baccalauréat

Jeudi 30 janvier – 9h/17h  
Lycée P.G. de Gennes – Digne

### Agents non-titulaires : s'informer et agir pour défendre ses droits

Vendredi 8 novembre – 9h/17h – Collège J. C. Izzo – Marseille

### Stage national MLDS

Mardi 12 et mercredi 13 novembre – 9h/17h – Lycée Saint Charles – Marseille

### PSY-EN : violences institutionnelles et souffrance au travail

Vendredi 18 novembre – 9h/17h – Lycée Victor Hugo – Marseille

### Aed : connaître ses droits et les défendre

Vendredi 15 novembre – 9h/17h – Local du SNES – Marseille

### CPE

Mardi 10 décembre – 9h/17h – Lycée Marie Curie – Marseille

### TZR : tout ce qu'il faut savoir pour ne pas se faire avoir !

Jeudi 21 novembre – 9h/17h – Collège Darius Milhaud – Marseille

*Les stages du SNES sont ouverts à tous, syndiqués et sympathisants.*

*Demande d'autorisation d'absence et préinscription un mois à l'avance.*

*Toutes les informations sur [www.aix.snes.edu](http://www.aix.snes.edu)*



Publication du SNES Aix - Marseille  
12 Place du Général De Gaulle – 13001 Marseille  
Tél : 04 91 13 62 81/82 - [s3aix@snes.edu](mailto:s3aix@snes.edu)  
Directeur de publication : L. Tramoní  
Comité de rédaction : C. Chevé et C. Fuchs  
Imprimeur : IGS - BP 44 - Zac de Rigoulet - 47552 BOE Cedex  
Périodique inscrit CPPAP 1219 5 05 476 -  
Dépôt légal : 9 mars 2018 - ISSN 0395-384X - Tiré à 7000 exemplaires



## MUTATIONS INTER ACADÉMIQUES 2019/2020

### RÉUNIONS INFORMATIONS ET STRATÉGIE

Le serveur SIAM sera ouvert du mardi 19 novembre au lundi 9 décembre

<b>Vendredi 15 novembre</b>	Saint Jérôme de 14h à 17h - Amphi S
<b>Mardi 19 novembre</b>	INSPE Aix de 14h à 17h - Salle E102
<b>Mercredi 20 novembre</b>	Saint Jérôme de 14h à 17h - Salle 207
<b>Vendredi 22 novembre</b>	INSPE Aix de 14h à 17h - Salle G109
<b>Lundi 25 novembre</b>	Local SNES 84 à Avignon, rue de la Carreterie de 14h à 17h
<b>Mardi 26 novembre</b>	Saint Jérôme de 14h à 17h - Amphi S
<b>Mercredi 27 novembre</b>	- Local SNES 84 à Avignon, rue de la Carreterie de 14h à 17h - INSPE Aix de 14h à 17h - Salle E101
<b>Vendredi 29 novembre</b>	Local SNES Aix-Marseille, 12 place de Gaulle 13001 Marseille de 14h à 17h